

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Au 3^{ème} trimestre 2025, l'augmentation de l'encaissement observée depuis le début de l'année se confirme tant pour le secteur de l'assurance non vie que pour le secteur de l'assurance vie.

Avec un accroissement de son encaissement de 3%, le secteur de l'assurance non vie confirme sa résilience en dépit d'une forte concurrence entre les entreprises, une croissance économique européenne modeste et des incertitudes économiques mondiales. L'encaissement non vie atteint un total de 15,6 milliards d'euros rapporté à 15,1 milliards d'euros sur la même période l'année dernière.

Par ailleurs, le secteur de l'assurance vie présente une augmentation de son encaissement brut de près de 16,4% au 3^{ème} trimestre 2025 par rapport au 3^{ème} trimestre 2024. L'encaissement vie atteint un total de 22,9 milliards d'euros rapporté à 19,8 milliards d'euros sur la même période l'année dernière. Cette augmentation touche principalement les produits en unités de compte (+38,1%) alors que les produits à rendements garantis accusent une baisse (-17,5%) après la forte augmentation de 2024.

Le total des engagements techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 255,4 milliards d'euros à la fin du 3^{ème} trimestre 2025, en augmentation de 8,1% par rapport à la fin du 3^{ème} trimestre 2024.